

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 56 [i.e. 57] (1986)

Heft: 3: Comptes et budget : nouveaux statuts : palmarès du concours "Créations-apprentis 85"

Artikel: Roland Schaller quitte la présidence de l'ADIJ : l'homme d'abord

Autor: Amgwerd, Dominique

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Roland Schaller quitte la présidence de l'ADIJ

L'homme d'abord

Par Dominique Amgwerd, ancien vice-président de l'ADIJ



L'économie de notre pays est en pleine mutation. L'avenir de nos régions est encore incertain et chacun, particuliers, industriels, associations et pouvoirs publics, tente de définir une stratégie, une voie nouvelle pour enrayer les difficultés économiques, l'exode de nos travailleurs qualifiés et redonner un souffle durable à cette partie de l'arc jurassien durement touchée par la récession.

Me Roland Schaller a pris les rênes de notre association dans une période difficile, après les cascades plébiscitaires, au moment où notre association, déchirée par les tensions de la question jurassienne, s'était convaincue qu'elle devait poursuivre la mission de défendre les intérêts jurassiens et de conserver le rôle, qui avait été le sien, de chambre d'économie et d'utilité publique.

Sans relâche, avec une constante assiduité, notre président participait aux différentes commissions de l'association, donnait ici et là l'impulsion de départ, favorisait les échanges et les débats des commissaires, assurait la liaison entre les commissions et le conseil de direction. L'ADIJ obtenait à nouveau sa crédibilité, tant à l'égard des autorités politiques que des industries et des particuliers.

De nouveaux instruments pour l'association

L'édition de la table des matières des articles et références de notre revue « Les intérêts de nos régions », la mise

en oeuvre de l'informatique dans l'association, la création d'une banque de données donnent aujourd'hui à notre association l'ouverture nécessaire pour l'horizon 2000. L'ADIJ s'est dotée, grâce à l'impulsion de notre président, des instruments qui permettent aux agents économiques d'analyser les phénomènes et les événements « à chaud » et de pouvoir réagir à temps.

Ces instruments, particulièrement la banque de données, doivent encore être développés; ils constituent un premier maillon très solide, indispensable à la défense de nos régions et donne à l'ADIJ, avec la publication de l'Annuaire statistique et sa mise à jour périodique, un rôle d'interlocuteur indispensable avec les chercheurs, économistes, industriels et pouvoirs publics.

Une empreinte indélébile

Me Roland Schaller quitte la présidence après y avoir laissé une empreinte indélébile. Par sa clairvoyance, son doigté, la sérénité et la fermeté qu'on lui connaît, son esprit de dialogue, il a ouvert les portes nous conduisant vers le 3e millénaire de notre ère. Au nom de l'Association, nous regrettons vivement son départ, tant nous avons apprécié ses qualités et son intelligence. Nous sommes persuadés qu'il restera très attaché à notre association et que nous pourrons encore, à l'avenir, compter sur son appui et ses conseils.

En quittant la présidence de l'ADIJ, Me Roland Schaller rappelle qu'une institution doit pouvoir compter sur les hommes qui la composent; il nous rappelle surtout que l'avenir est dans l'homme et que celui-ci demeure toujours au centre du progrès et de l'innovation, à la fois comme instigateur, comme

bénéficiaire mais aussi parfois comme victime. C'est parce qu'il a réellement et sincèrement cru en l'homme et en son avenir dans nos régions que Me Roland Schaller fut un excellent et merveilleux président.

Merci, mon cher Roland.

D. A.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 novembre 1985 à Porrentruy

Présidence: M. Roland Schaller

Procès-verbal: M. Pierre-Alain Gentil

Présents: 25 membres + les représentants de la presse

Excusés: 32 membres

Le président ouvre l'assemblée ordinaire à 19h, en saluant les membres présents et en leur présentant les excuses du secrétariat pour la brièveté inhabituelle du délai de convocation.

M. Valley, conseiller municipal, adresse à son tour quelques mots de bienvenue à l'assistance au nom de la ville de Porrentruy.

L'assemblée adopte ensuite l'ordre du jour suivant:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 novembre 1984, à Moutier
2. Rapport d'activité 1985.
3. Comptes 1984.
4. Modification des statuts.
5. Elections statutaires.
6. Programme d'activité 1986.
7. Cotisations et budget 1986.
8. Divers et imprévus.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 novembre 1984, à Moutier

Le procès-verbal, paru dans le bulletin 6/85, est accepté sans opposition.

2. Rapport d'activité 1985

Le rapport d'activité 1985 a paru dans le bulletin 6/85. Il est accepté tel que présenté.

3. Comptes 1984

Les comptes 1984 ont été publiés dans le bulletin 6/85, avec un commentaire détaillé. Ils ont été également examinés par les vérificateurs, qui recommandent leur approbation. L'assemblée les accepte à l'unanimité.

4. Modification des statuts

Des propositions de modifications statutaires ont été transmises aux membres, avec des explications détaillées, par le